



SJ/CF

DECISION N°2024-020
portant délégation de signature de Madame Nathalie JACOB en qualité de secrétaire générale

La Directrice par intérim de l'Institut national d'études démographiques (Ined),

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu l'arrêté du Ministère des armées en date du 12 juillet 2023 portant détachement sur contrat de Madame Nathalie JACOB en qualité de secrétaire générale de l'Ined à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée de trois ans ;

Vu la décision n°2023-169 du 7 juillet 2023 portant organisation du secrétariat général à compter du 17 juillet 2023 ;

Vu le recrutement de Madame Nathalie JACOB en qualité de secrétaire générale à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Nathalie JACOB, administratrice de l'Etat, secrétaire générale, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes et documents nécessaires à la réalisation de sa mission telle que définie à l'article 1^{er} de la décision n°2023-169 du 7 juillet 2023 susvisée ou établis par les différents services placés sous son autorité.

Article 2 : Madame Nathalie JACOB est habilitée à représenter le Directeur de l'Ined dans ses attributions. À cet effet, délégation de signature lui est donnée pour signer, au nom du Directeur de l'Ined, tous actes et documents relevant de ses attributions, à l'exception des nominations des responsables d'unité de recherche et des engagements de dépenses supérieurs à cinq cent mille euros.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.